

Le Cellier-Langförden, 40 ans de partages et d'amitiés

En 2024, Le Cellier fête un double anniversaire : les 40 ans du Comité de Jumelage et les 35 ans qui l'unissent officiellement à Langförden, quartier de la ville allemande de Vechta, située en Basse-Saxe. Ce Zoom est l'occasion de revenir sur la naissance et l'histoire du comité puis mettre à l'honneur son actualité et ses projets d'avenir.



Naissance et évolution du Comité de Jumelage

En 1983, Paul BOUJU, enseignant et entraîneur de football au Cellier, décide de former une entente avec le club de Couffé. Ce regroupement est nécessaire pour permettre aux joueurs cellariens de la catégorie des cadets, trop peu nombreux, de continuer à jouer. Cette année-là, Paul BOUJU accompagne les footballeurs coufféens lors d'un échange sportif à Bogel, ville allemande avec laquelle Couffé est jumelée. Il revient de ce voyage nourri par une forte envie de fonder un jumelage entre Le Cellier et une ville allemande afin de favoriser des échanges sportifs mais aussi culturels et éducatifs.

Portés par ce désir d'échange franco-allemand,

Paul BOUJU et ses amis déposent officiellement le 12 avril 1984 les statuts du Comité de Jumelage. À cette époque, la ville jumelle n'est pas encore définie. **Ce n'est qu'en 1985, par l'intermédiaire de différentes personnes dans le tissu économique qu'apparaît cette commune de Basse-Saxe au nom de Langförden.** Une nouvelle fois, les jeunes du club de foot se déplacent outre-Rhin pour participer au traditionnel tournoi organisé dans cette ville. Les années passent et des délégations allemandes et françaises se rencontrent et échangent sur leurs cultures. **Le 14 juillet 1989, date symbolique mêlant la Fête Nationale en France et l'année de la chute du mur de Berlin, une délégation allemande se rend au Cellier afin de signer la charte**

du jumelage. Ce dernier est officialisé. À son tour, une délégation cellarienne se rendra à Langförden en 1990.

Grâce à l'influence de **Colette ANTIGNAC, enseignante cellarienne, les échanges scolaires** ont été riches dans les années 90 permettant aux enfants du Cellier de découvrir la culture allemande et de poser un autre regard sur l'Allemagne et son histoire. Parallèlement, les deux communes vont approfondir leurs liens et mieux apprendre à se connaître en partageant des intérêts communs comme la gastronomie, l'architecture, l'histoire et en se rassemblant lors de temps forts communaux comme la fête des vendanges au Cellier et la Volkfest (fête folklorique) à Langförden.



De nombreuses festivités en mai 2024

Du 8 au 12 mai, une délégation de cellariennes et cellariens composée des **membres actifs et historiques du Comité de Jumelage**, du maire **Philippe MOREL**, de l'adjointe à la culture et aux associations **Sophie MÉNORET** se rend à Vechta-Langförden pour fêter les 35 ans du jumelage. Cette date historique place cet évènement sous le signe de la paix et de la fraternité.

Pour célébrer la Fête de l'Europe et son 40^e anniversaire, le Comité de Jumelage co-organise avec la Région des Pays de la Loire le **mercredi 15 mai à 19 h 30, salle William-Turner, une conférence ouverte à toutes**

et tous sur la construction de l'Europe et la mobilité européenne des jeunes.

Le 24 mai, le Comité de Jumelage participe à l'organisation d'une fête de l'Europe inter-jumelage à Saint-Herblon, sur le thème de la Grèce. Enfin, Jean-Michel BLAIS, Président du Comité de Jumelage, projette en mai de monter **une exposition qui retrace les 40 ans d'histoire liant Le Cellier à Langförden.**

De gauche à droite : Dirk Lübbe (maire local de Langförden), Philippe Morel (maire du Cellier), Kristian Kater (maire de Vechta), Jean-Michel Blais (président du Comité de Jumelage du Cellier)



Des projets axés sur la continuité et le renouveau

L'association travaille actuellement à relancer des échanges scolaires avec Langförden. Les liens sportifs se poursuivent et tendent à se développer. Jean-Michel BLAIS a pour ambition d'en créer de nouveaux, autour d'autres sports. Il souhaite aussi communiquer sur l'association et la place de l'Europe au sein des écoles, collèges et lycées. La **3^e édition de la marche gourmande** est programmée le **29 septembre prochain**. Cet évènement assure à l'association une rentrée financière nécessaire à la réalisation de ses projets. Enfin, le **défilé aux lampions** sera renouvelé le **28 novembre**.



Équipe des U15 du Cellier au Tournoi International 2023 à Vechta-Langförden



Projet d'échanges scolaires : rencontre entre l'équipe de l'école Saint-Jean-Bosco et la délégation allemande

Vie communale



CCAS : collecte de protections périodiques

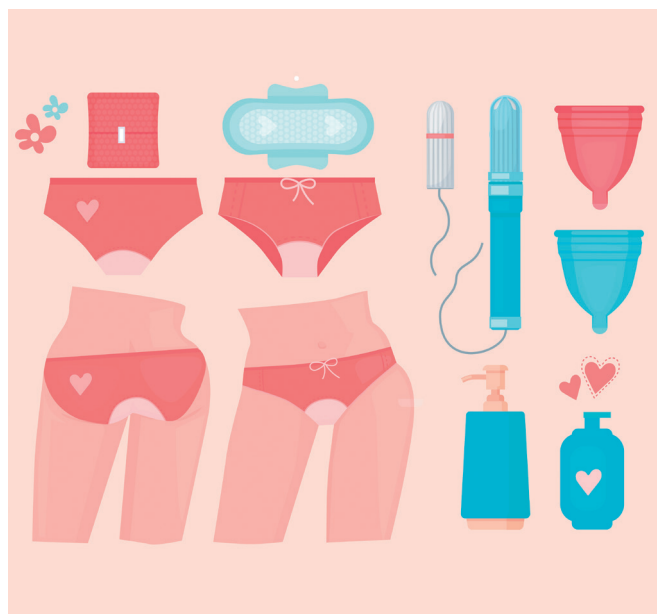
Le Centre Communal d'Action Sociale du Cellier s'associe au Département de Loire-Atlantique pour agir contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de protections hygiéniques.

Du 11 au 31 mai 2024, pour participer à cette action solidaire, faites vos courses et **déposez votre don à la mairie du Cellier** dans la boîte réservée à cet effet (hall de la mairie).

Privilégiez les paquets de serviettes, plus adaptées aux besoins des personnes qui ont leurs règles. **Attention, les boîtes déjà ouvertes ne pourront pas être distribuées.** Vous pouvez également déposer des produits réutilisables n'ayant jamais servi (culottes, serviettes, cups). Les **dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire** et qui rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections.

Merci d'avance de votre aide.

Infos : CCAS au 02 40 25 48 92 ou ccas@lecellier.fr



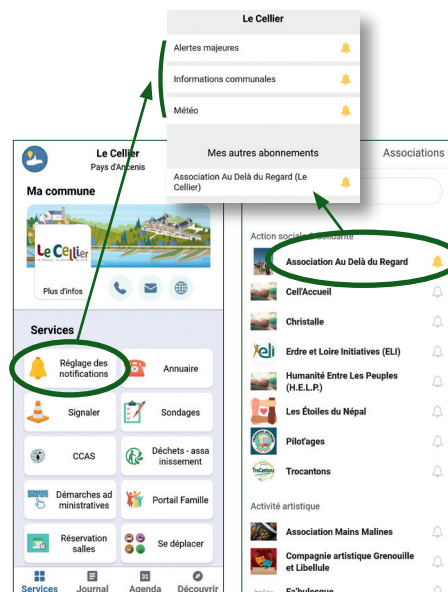
Application IntraMuros : astuces d'utilisation

Pour rappel, IntraMuros est une application citoyenne gratuite qui vous permet de recevoir instantanément, via votre smartphone ou tablette, les actualités du Cellier (événements, alertes...). Ces informations sont publiées soit par la mairie, soit par des commerces ou associations contributrices.

Lorsqu'une information est publiée par la mairie sur IntraMuros, vous en recevez la notification que si vous en faites le choix. Dans la rubrique Services puis l'onglet « Réglage des notifications », vous pouvez

activer les notifications pour les alertes majeures, informations communales et météo, en cliquant sur la cloche située à droite de chaque intitulé.

Concernant les actualités des associations, rendez-vous dans la rubrique Vie Locale puis dans l'onglet Associations pour accéder à la liste de l'ensemble des associations cellariennes. À droite de chaque nom d'association se situe une cloche sur laquelle vous devez cliquer pour recevoir une notification lorsque cette association publie une information. Le fonctionnement est le même avec les commerces.



Mardi 4 juin

Matinée d'information sur la prévention routière

La commission Affaires Sociales et le Centre Communal d'Action Sociale du Cellier proposent une matinée autour de la prévention routière.

« Je ne sais jamais comment prendre un rond-point. Comment alerter les secours en cas d'accident ? Je ne suis pas à l'aise pour remplir un constat. Il m'arrive de ne pas connaître certains panneaux de signalisation... ».

Afin de répondre à toutes ces interrogations qui attestent d'une préoccupation importante en termes de sécurité routière, la commission Affaires Sociales et le Centre Communal d'Action Sociale du Cellier proposent une matinée autour de la prévention routière le mardi 4 juin.

L'objectif de cette matinée est d'informer, d'échanger et de sensibiliser sur des évolutions concrètes et récentes du Code de la route, de rassurer les conducteurs grâce aux conseils des intervenants de Prévention Mobilité 44, le tout sans jugement et avec bienveillance. « Tout le monde repartira avec son permis, il s'agit vraiment d'une démarche préventive et pédagogique sous forme de deux ateliers » indiquent Emmanuelle et Julien, les deux intervenants.

2 ateliers gratuits et limités à 24 personnes.

Inscriptions obligatoires auprès du service CCAS : 02 40 25 48 92 ou ccas@lecellier.fr



Élections Européennes

Dates limites d'inscriptions :

- mercredi 1^{er} mai : inscriptions en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

- vendredi 3 mai : inscriptions en mairie.

Vous pourrez également sur le site www.service-public.fr vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote, en complétant les informations demandées (commune, nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance).

Comment voter ?

Pour pouvoir voter, il faut se présenter le jour des élections à son bureau de vote avec un justificatif d'identité. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres.

Voter par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France. Vous devez établir la procuration le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. En effet, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps ou si elle n'a pas le temps nécessaire pour la prendre en compte. L'électeur peut effectuer sa procuration en ligne, via le site internet dédié www.maprocuracion.gouv.fr

Pour les élections européennes, il sera possible de faire certifier sa procuration sans se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, si et seulement si :

- l'électeur établit sa procuration pour les élections européennes uniquement,
- l'électeur dispose d'une identité numérique certifiée via France Identité.

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée, vous devez obligatoirement vous déplacer pour faire valider votre identité. Cette vérification d'identité est justifiée par l'importance et la sensibilité de la démarche de procuration. En donnant procuration, l'électeur donne son vote à un autre citoyen. C'est pour cela que seule l'identité numérique certifiée, qui permet d'attester de votre identité de manière très sécurisée, est acceptée en alternative au déplacement. Pour en savoir plus sur l'identité numérique certifiée et si vous êtes en mesure de l'obtenir, rendez-vous sur le site de France Identité : <https://france-identite.gouv.fr>

Infos : Mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr



Vie communale

Sécuriser la circulation au Cellier : un point d'étape sur la campagne du radar pédagogique

La Commune poursuit sa campagne du radar pédagogique en vue de sécuriser et d'apaiser la circulation au Cellier, notamment dans les villages. Entre le 2 mars et le 11 octobre 2023, elle a eu lieu sur la route de la Meilleraie entre le carrefour avec la RD723 et le puits du village. Cette campagne a été effectuée en 2 temps et en voici les résultats :

- du 2 mars au 28 juin 2023 dans le sens RD723 vers l'intérieur du village, les relevés ont indiqué que **19 144 véhicules sont entrés par cette voie en provenant de la RD723** et que **8 986 véhicules** ont emprunté cette même voie pour rejoindre l'axe de Nantes.
- du 29 juin au 11 octobre 2023, les relevés ont montré que **13 884 véhicules** y ont

circulé en provenance de la RD723 et que **5 205 véhicules** sont sortis du village par cette voie.

Cette campagne montre que **10 % des véhicules ont une vitesse non adaptée voire excessive dans les deux sens de circulation (le radar a relevé des pointes de vitesse à 123 km/h)**. Il met surtout en évidence un nombre très élevé de véhicules empruntant cet axe secondaire au lieu d'utiliser les deux ronds-points situés aux Relandières et à la Joie sécurisant l'accès au bourg du Cellier.

La municipalité va étudier ces usages et proposer des solutions en vue de diminuer ce flux conséquent de véhicules empruntant ce type de voies secondaires.

Travaux en cours aux Grottes et Haut-Gribeau

Sur le secteur des Grottes et du Haut-Gribeau, des travaux de réfection totale du réseau d'eaux pluviales sont en cours, et ce jusqu'au 18 juin 2024. Un arrêté municipal sous le numéro 24-AT-0032 a été pris afin de réglementer la circulation et le stationnement pour permettre la réalisation de ce chantier.

L'arrêté municipal 24-AT-0032 est accessible et consultable sur www.lecellier.fr : Kiosque > Arrêtés municipaux

Vie associative

La grande braderie « Textile et bazar » de Pain Partagé

L'Association caritative Pain Partagé est heureuse de vous convier à sa grande braderie « Textile et bazar » qui aura lieu le **samedi 4 mai de 14 h à 17 h** dans ses locaux situés dans la zone artisanale Nord des Relandières à côté de la Brasserie Tête Haute.

Les bénéfices seront reversés à l'association Pain Partagé.

Paiements acceptés : carte bancaire et espèces.

Infos : www.painpartage.org



Histoire et Patrimoine du Cellier sort son 6^e cahier

Début avril, a paru le 6^e cahier qui complète l'histoire et le patrimoine des villages de notre commune (La Vinalière, Le Champbriant, La Robinière, La Coalerie, Les Funeriers). On pourra lire également l'histoire de la maison n° 27, rue de Bel-Air qui abrita une gendarmerie durant quelques années au XIX^e siècle ainsi qu'une présentation du peintre Pierre Léon CASSARD qui a vécu aux Mazères au début du XX^e siècle.

Ce cahier sera en vente (5 €) à la Maison de la presse « La Terrasse » du Cellier ainsi qu'au Carrefour Express d'Oudon et à la Maison de la presse de Ligné, avec tous les numéros précédents.

Pour tout renseignement, contactez le secrétaire, Fernand Boursier au 02 40 25 43 15 ou 07 70 15 22 48 ou fmh.boursier@free.fr



Les news du Cellier Mauves Basket Club (CMBC)

Le CMBC va accueillir les demi-finales de la coupe de Loire-Atlantique le **samedi 18 mai après-midi au complexe du Cellier**.

Le club recherche des bénévoles pour l'aider dans l'organisation principalement du bar sur l'après-midi du 18 mai.

Que vous soyez licencié ou non, n'hésitez pas à contacter le club à contact@cellier-mauves-basket-club.fr (en précisant à l'attention de Caroline). Votre aide sera la bienvenue et le club vous en remercie par avance.

À noter dans vos agendas :

- Stage des vacances de printemps qui se déroulera sur la semaine du 22 au 26 avril.
- Stage de Mansour Sy du 8 au 12 juillet. Les inscriptions sont ouvertes sur notre site <https://cellier-mauves-basket-club.fr>
- Tournoi du club les 7, 8 et 9 juin au Cellier.

Suivez Le Cellier Mauves Basket Club sur : <https://cellier-mauves-basket-club.fr>

 [celliermauvesbasketclub](https://www.instagram.com/celliermauvesbasketclub)

Cell'Accueil : association d'accompagnement rapproché des migrants

L'association Cell'Accueil entre dans sa treizième année d'existence et après s'être consacrée plus spécifiquement à l'accueil de familles Roms en lien avec la mairie, elle assure aujourd'hui un accompagnement rapproché des familles immigrées, hébergées sur Le Cellier par le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de Nantes du groupe SOS Solidarités.

L'association tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire le **vendredi 31 mai 2024 à 19h, salle Louis-de-Funès**.

À l'ordre du jour :

- Dresser un bilan de l'aide apportée aux **4 familles concernées** (afghane, nigérienne, congolaise et guinéenne), soit 12 personnes qui ont besoin de l'association.
- Renouveler le Conseil d'Administration
- Constituer un nouveau bureau

Cell'Accueil lance donc un appel aux bonnes volontés pour la rejoindre. Contact : cellaccueil@laposte.net ou 06 82 21 33 35.

Vie associative

Vide-grenier de Loisirs et Détente de Launay



L'association Loisirs et Détente de Launay, en collaboration avec les Thébaudières, organise un vide-grenier le dimanche 2 juin à Launay de 8 h à 18 h.

- Emplacement : 10 € les 3 m
 - Inscription sur helloasso
- Snack et buvette

Contact : loisirsdetentelaunay@gmail.com

Tournoi de l'Ascension : plus de 500 jeunes footballeurs et footballeuses

Fidèle à sa tradition d'organisation de tournois pour ses différentes catégories de jeunes, Le Cellier Mauves FC organise son 3^e tournoi de l'Ascension, les 8 et 9 mai prochains, stade des Loquets à Mauves-sur-Loire.

Au programme :

- Mercredi 8 mai : catégories U8-U9 (filles et garçons) et U10-U11 (filles)
- Jeudi 9 mai : catégories U10-U11 et U12-U13 (garçons)

Informations pratiques :

- Bar et restauration sur place / Entrée libre / De 9 h à 18 h

Informations et contact : www.lecelliermauvesfc.fr

Retrouvez également toutes les actualités du club sur  et 



Actualités de la Maison d'Assistants Maternelles « L'île aux petits loups »

Des places restantes pour la rentrée prochaine



La MAM « L'île aux petits loups » située au 413 La Meilleraie, est ouverte de 7 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi.

Elles sont 4 assistantes maternelles pour 16 enfants : Margaux, Sonia, Isabelle et

Delphine. Les enfants sont accueillis dans une grande maison avec un grand jardin. Le projet de la MAM est surtout tourné vers la nature, la motricité libre, la danse et la musique.

Pour la rentrée prochaine à la MAM, il reste :

- 1 place 5 jours par semaine en année incomplète avec Isabelle,
- 2 places pour un mercredi toute la journée en année incomplète avec Sonia et Delphine,
- 2 places le mercredi après-midi en année incomplète avec Margaux.

N'hésitez pas à les joindre au 06 07 11 23 93.

Spectacle musical à destination des tout-petits

Le 1^{er} juin à 10 h 30, salle Jacques Prévert, la MAM organise le spectacle musical pour les tout-petits « La Grenouille à grande bouche » conté par Jean Philippe LAUR, musicien.

6 € pour les enfants et 8 € pour les adultes.

Réservations au 06 66 39 91 34.

Saison culturelle

APÉRO SPECTACLE

Vendredi 24 mai, RDV à 19 h 30 au domaine des Génaudières

Apéro-danse au cœur du vignoble avec « Les Petits duos »

La danse est partout. Et pourquoi pas au cœur du superbe vignoble des Génaudières surplombant la Loire, où vous pourrez déguster un verre de vin ou de jus de raisin tout en regardant évoluer un duo de danse dans différents endroits du domaine.

« Les Petits duos » sont une suite de plusieurs partitions dansées sur des chansons françaises, toutes monuments du patrimoine (Barbara, Fernandel, Boris Vian, Juliette Gréco...).

Plaisir des papilles et poésie des yeux, venez partager cette proposition inédite et charmante autour de la danse.

Compagnie 29.27 - Conception et réalisation : Gaëlle Bouilly et Matthias Groos - Interprétation : Stéphanie Gaillard et Maxime Herviou - Régie : Gaëlle Bouilly - Diffusion : Aurélie Roche Livenais - Production de tournées : Solène Morizeau

DANSE CONVIVIALE EN ESPACE PUBLIC

Tout public (dès 8 ans) - Durée : 45 min.

Gratuit SUR RÉSERVATION :

- via la billetterie en ligne Weezevent
- au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr



Scannez-moi pour réserver vos places

Saison culturelle

Fête de la musique : appel aux groupes et musicien(ne)s

Le Cellier organisera sa fête de la musique le **samedi 15 juin dans le bourg** en accueillant tous types d'artistes et groupes désireux de jouer, chanter et partager des reprises et/ou ses compositions. Il s'agit de célébrer la musique dans sa diversité et dans un esprit convivial et festif.

Pensez à vous inscrire avant le 15 mai.

Pour vous inscrire et en savoir plus sur l'organisation de ce RDV et les conditions d'accueil, contactez le service municipal en charge de la Culture au 02 40 25 40 18 ou à elsamartin@lecellier.fr



Commerçants/artisans/artistes

Ouverture de la micro-crèche BAB'ATAO dans le bourg du Cellier

La micro-crèche BAB'ATAO a ouvert ses portes en avril en plein centre du Cellier, au 31 rue de Clermont en lieu et place de l'ancienne pharmacie. Son fondateur, Mathieu DEVINEAU, éducateur de jeunes enfants est à la tête d'un premier établissement à Sainte-Luce-sur-Loire ainsi qu'à Nantes pour répondre aux besoins constants des familles en recherche d'un mode d'accueil.



Les professionnels diplômés de la Petite Enfance accueillent de 7 h 30 à 19 h 30 au quotidien une douzaine d'enfants de 10 semaines à 3 ans. Le projet de la micro-crèche s'inspire des pédagogies Montessori et Loczy qui favorisent l'autonomie, l'éveil de la curiosité, la motricité libre. Une alimentation basée sur une production locale, bio, de saison et des produits naturels et biologiques est proposée aux enfants.

Pour toutes demandes de renseignements (particuliers ou employeurs) : contact@babatao.fr ou au 06 76 02 42 18

Spered-Digor Tatouage au château de Clermont

Spered-Digor Tatouage est toujours ouvert sur rendez-vous. Du 15 avril au 15 octobre, le salon vous accueille tous les mercredis, vendredis et samedis de 16 h à 19 h.



La galerie vous est ouverte également : peintures, sculptures, dessins et bien sûr tatouages. Vous pourrez y rencontrer les artistes. Venez partager un bon moment.



Spered-Digor
Les Ateliers du Château
Château de Clermont
06 87 93 44 57
f Spered-Digor Tatouage
<https://spered-digor-tatouage.webador.fr>

Nouveau sur Le Cellier !

MOONY SPARK est une boutique de prêt-à-porter et d'accessoires féminins.

Venez y retrouver des pièces tendances et élégantes avec une petite dose de pep's qui vous rendra joyeuse et lumineuse.

À chaque saison, une nouvelle collection capsule est sélectionnée avec soin par Aurélie pour une mode toujours plus féminine et pétillante !



Vous êtes intéressées ?

Plusieurs manières de découvrir les collections :

- En vous connectant sur le e-shop www.moonyspark.com (Click&Collect disponible au showroom sur le Cellier).
- En prenant RDV au showroom.
- En réservant votre vente privée, car MOONY SPARK se déplace également à domicile.

Moony Spark
La mode, les amies, la vie !

N'hésitez pas à prendre contact aux coordonnées ci-dessous :

www.moonyspark.com
contact@moonyspark.com
i moony_spark
f Moony Spark

Pays d'Ancenis et alentours



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher

• Samedi 20 avril à 11 h Sieste musicale avec Ti'sons

Un voyage sonore et vibratoire vous mène au gré de Ti'sons, à la rencontre de vous-même, vos mots et paysages intérieurs et vous invite à lâcher prise.

Sur inscription - À partir de 12 ans - durée : 1 h.



• Mercredi 15 mai à 14 h Coding Goûter

Le Coding Goûter est un atelier où l'on apprend à coder en s'amusant. Les participants viennent en duo : un enfant et un adulte. Il faut apporter son matériel (PC ou tablette) et le goûter à partager.

Thème de la séance : Monte le son !

En partenariat avec l'association Kidikod du Cellier. Sur inscription - public familial (dès 8 ans) - Durée : 3 h.



Inscriptions : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

Bibliothèques et médiathèques du Pays d'Ancenis recherche des bénévoles

27 bibliothèques composent le réseau Biblio'fil, géré par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA). Au quotidien, **400 bénévoles prêtent mains-fortes à la trentaine de professionnels**. Aujourd'hui, l'équipe a besoin d'être renforcée et le **recrutement de nouveaux bénévoles est primordial**.

Le bénévolat, ouvert à tous dès 16 ans

Pour rejoindre l'équipe, il suffit de :

1. se présenter à la bibliothèque du réseau Biblio'fil de son choix
2. puis, sur place, les bibliothécaires expliquent le fonctionnement et présentent les différentes missions suivantes :
 - l'accueil et le conseil des lecteurs
 - la gestion des documents (rangement, couverture de livres...)
 - la participation aux animations
 - la participation aux prix littéraires...



Une équipe

En plus des 30 professionnels en place pour animer le réseau Biblio'fil, les 400 bénévoles constituent une ressource essentielle au bon fonctionnement de ce dernier. **Bénévoles et professionnels exercent leurs missions de manière complémentaire.**

Dès ses premiers pas en bibliothèque, le bénévole est intégré à un parcours de formation. Il prend place au sein d'une équipe structurée. Régulièrement, des réunions sont organisées pour faire le point sur les nouveautés et le fonctionnement de la bibliothèque.

Plus d'infos sur <https://bibliofil.pays-ancenis.com>

[bibliofilpaysancenis](https://bibliofil.paysancenis)

Expression du groupe minoritaire

Durable et SOLIDAIRE

Depuis l'élaboration de notre programme, il nous paraît évident que le « volet » social et solidaire colorie de nombreux domaines : éducation, logement, mobilités, aménagement du territoire, culture... et ne peut se limiter aux aides et événements proposés par le CCAS.

Dès les premières réunions de la commission Affaires Sociales, nous avons évoqué la méconnaissance des dispositifs dont les habitants peuvent bénéficier et proposé d'en renforcer la communication par affichages et flyers. Fin de non recevoir : « On connaît les personnes qui ont besoin ». Vraiment ?

Il aura fallu deux ans à la majorité, après confirmation des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux, pourtant peu probants du fait du manque de moyens alloués et donc du peu de réponses, pour faire de notre proposition l'objet d'un travail en commission.

Le sujet de la fracture numérique, évoqué dans notre programme, a reçu lui plus d'écho avec la venue mensuelle d'un bus itinérant, initiative expérimentale de l'UDAF. Mais pourquoi refuser de questionner son emplacement actuel ? Et quid après ce test ?

Au Cellier Durable et Solidaire, nous défendons une politique sociale ambitieuse, travaillée en commission d'élus à l'instar des autres commissions municipales. On ne peut se contenter de présenter un catalogue d'actions sans une vision globale des bénéficiaires pour les habitants, comme c'est le cas aujourd'hui : pas de projets à moyen ou long terme, de discussions sur les associations à soutenir par des subventions. Renforcer le travail collectif entre commissions, questionner, proposer, s'adapter, répondre aux besoins, sont les méthodes que nous voulons mettre en œuvre pour une vraie politique sociale.

Cristelle Van Kemenade, Aurélie Valadié, Virginie Postec, Patrice Chapeau, Olivier Ganne

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

Page Facebook Le Cellier Durable et Solidaire

Chaîne Youtube Le Cellier Durable et solidaire

Le Cellier en avril

Dimanche 14 / 17 h

Ciné-concert du trio
Damfino Kino

Salle William-Turner

Vendredi 19 / 19 h 30

Concert rock poétique
avec « Laura Palmer »

Brasserie Tête Haute

Samedi 20 / 11 h

Sieste musicale avec Ti'sons
Médiathèque Claire Bretécher

**Lundi 22, mardi 23,
vendredi 26**

Stage du club de basket
par Mansour Sy

Complexe sportif - salle Athimon

**Judi 25 / 10 h à 12 h 30
et 14 h à 19 h**

**Vendredi 26 et samedi 27 /
10 h à 19 h**

Dimanche 28 /

10 h à 18 h 30

Exposition « Louis de Funès,
le gendarme à l'honneur »

Salle William-Turner

Le Cellier en mai

Mercredi 1^{er}

Date limite inscriptions
sur les listes électorales
sur internet

www.service-public.fr

Vendredi 3

Date limite inscriptions sur les
listes électorales en mairie

Accueil mairie

Samedi 4 / 14 h à 17 h

Grande braderie « Textile et
Bazar » de Pain Partagé

Locaux Pain Partagé

ZA des Relandières

Judi 8 / 11 h 30

Commémoration de
l'Armistice du 8 mai 1945

Place du Mémorial

Du samedi 11 au vendredi 31

Collecte de protections
périodiques

Hall mairie

Mardi 14 / 18 h 30

Conseil municipal

Mairie

Mercredi 15 / 14 h

Coding Goûter

Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 15 / 19 h 30

Conférence sur la
construction de l'Europe
et mobilité européenne
des jeunes (Comité
de Jumelage)

Salle William-Turner

Mercredi 15 / 19 h 30

Date limite inscriptions
pour la fête de la musique

Mairie

Samedi 18

Demi-finales coupe
Loire-Atlantique (Cellier
Mauves Basket club)

Complex sportif

Vendredi 24 / 19 h 30

Apéro-danse avec spectacle
« Les Petits duos »

Domaine des Génaudières

Vendredi 31 / 19 h

AG exceptionnelle de
Cell'Accueil

Salle Louis-de-Funès

RENDEZ-VOUS

État Civil



MARIAGE

Pierrick RONDEAU et
Nathalie CLAUTOUR

2 mars 2024

DÉCÈS

Wanda SOHET née
KAMINSKA (99 ans)

21 février 2024

NAISSANCES

Marin CATTAGNI CROUZIER

12 février 2024

Sasha PICUS

28 février 2024

Michka DREVON CORBIERE

1^{er} mars 2024

Élise ESCARGUEIL

9 mars 2024

*NB : par respect de la vie
privée et de la loi RGPD, les
avis de décès annoncés dans
le Lien devront désormais
faire l'objet d'une demande de
publication de la famille par
mail à infocom@lecellier.fr*

*NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur
enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur
le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur
souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr*

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivrés entre le 16 février et le 20 mars 2024 :

Création d'une ouverture et d'un logement dans l'emprise de construc-
tion existante (PC04402824W1004)

1 allée des Grands Coteaux

Construction d'une maison (PC04402824W1001)

11 impasse du Champ Briant

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17
- Gendarmerie Oudon :
02 40 83 60 01
- Urgence européenne : 112
- Urgence malentendants et
sourds : SMS au 114
- Pharmacie de garde : 32 37
- Dentiste de garde :
02 40 29 40 02
- Médecin de garde : 116 117
- ENEDIS Urgence :
09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence :
0 800 47 33 33
- Suez Urgence :
09 77 40 11 21
- Centre anti-poison d'Angers :
02 41 48 21 21
- Violences sexistes et
sexuelles : 3919
- Correspondant Ouest-France
Guy Garanger :
06 03 09 29 00
- Correspondante
Écho d'Ancenis
Josiane Kerjouan :
06 72 11 36 41
- Correspondante
Presse Océan
Annaïg Herber
annaig.presseocean@gmail.com

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier - Téléphone :
02 40 25 40 18 - Télécopie : 02 40 25 31 35 - mairie@lecellier.fr - www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des
professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement
au plus tard le 16 avril pour la parution le 15 mai du Lien n°107. Aucune
proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité